



Nantes, le 25 juin 2019

Catherine TUCHAIS, Secrétaire générale FSU Loire -Atlantique  
Michel LE ROCH, secrétaire général FO Loire-Atlantique  
Fabrice DAVID, secrétaire général CGT Loire-Atlantique  
Jean BRUNACCI et Pascal FREMONT, secrétaires généraux  
Solidaires Loire-Atlantique  
Mathéo BESLOT , secrétaire général MNL Loire-Atlantique

A

Claude d'HARCOURT  
Préfet de la région des Pays de la Loire  
et du département de Loire-Atlantique

### **Lettre ouverte à Monsieur le Préfet des pays de la Loire et de Loire-Atlantique**

**Objet : Intervention policière et gazage lors de la fête de la musique de Nantes : une conception inquiétante du maintien de l'ordre**

Monsieur le Préfet,

Lors de la fête de la musique au Hangar à Bananes vendredi dernier, les décibels ont duré au-delà de la limite prévue et autorisée. L'état d'excitation, commun en de telles circonstances, n'était pas incontrôlable, mais l'arrivée des forces mobiles a généré une situation de tension aiguë.

Plusieurs témoins, présents et à proximité, membres de nos syndicats, ont assisté aux événements qui auraient pu être évités avec une autre stratégie dite de « maintien de l'ordre ». Rien ne justifiait une intervention de gazage en réponse à des jets de projectiles, qui n'auraient sans doute pas eu lieu dans le cadre d'un constat de police ordinaire. Le fait d'envoyer des forces de l'ordre inadaptées est le premier signal d'un maintien de l'ordre « disproportionné ».

En tant que représentant de l'Etat, vous avez certes la responsabilité du maintien de l'ordre, mais ce dernier doit être adapté à la situation. En l'occurrence, il ne l'était pas. Le recours avéré au gazage, le fort soupçon d'usage de LBD ne sont pas une réponse acceptable à quelques jets de projectiles. Le gazage a entraîné la chute d'au moins 14 personnes (principalement des jeunes) dans la Loire, quai Wilson. La panique, les suffocations, la visibilité réduite près de la berge sont consécutives à ces tirs.

La ville de Nantes aurait dû depuis bien longtemps sécuriser les abords des rives, déjà réputées pour des chutes dont certaines graves ou fatales. Cela étant, la responsabilité de l'intervention policière et de ses conséquences vous incombe : Y a-t-il eu plus de 14 personnes tombées à l'eau ? La disparition inquiétante d'un jeune homme est-elle liée à la charge des forces de l'ordre ?

Il est heureux que les pompiers, placés eux aussi sous votre autorité, aient pu intervenir à temps et avec compétence. Ils ont secouru indubitablement des vies mises en danger à cause d'une conception irraisonnée et aveugle du « maintien de l'ordre ».

Nantes subit depuis des années un engrenage malsain et une multiplication d'incidents liés à l'utilisation de la force publique, mettant en cause la chaîne de commandement et les ordres donnés, au niveau local comme au niveau national. Nos organisations syndicales s'alertent de cette situation.

Le syndicalisme est particulièrement attaché au respect de toutes les libertés démocratiques, en particulier la liberté de manifester. Nous sommes donc très vigilants sur la conception du maintien de l'ordre en Loire-Atlantique, en particulier pour assurer la sécurité de nos manifestations déjà mises à mal. Nous sommes réellement inquiets du tour donné et vous demandons qu'une rencontre soit organisée en urgence avec vous sur ce sujet.

L'intersyndicale FSU, FO, CGT, MNL et solidaires